

Présence de maladies coexistant avec la maladie étudiée.

Syn. : maladie concomitante* (n.f.).

*La morbidité étant le nombre de personnes malades ou la somme des maladies enregistrées pendant une période donnée au sein d'une population⁹

, la comorbidité est donc la somme des maladies concomitantes enregistrée au sein d'une population. Quand il s'agit d'un malade, on dira qu'il souffre de maladies concomitantes, et non de comorbidités. Par contre, on peut parler de comorbidité (au singulier) dans le cadre d'une étude ou lorsqu'on fait référence à un groupe de patients.